SOSSONS d'ORVAULX

«Fayez toudjou l'bin t't-autou d'vou avu l'cûr lôndge et amitieu»

# tchû nos les Sossons

périodique trimestriel de la Confrérie des Sossons d'Orvaulx asbl

Editeur responsable : Jean-Marie SINDIC, grand chancelier - rue de France 4 - 6820 Florenville - Tél. 061/31 18 43

© Reproduction interdite.
Loi du 11-03-1957 : toute reproduction, intégrale ou partielle est illicite.

N° 8 - Septembre-Octobre 1987

## En guise d'éditorial...

Nous avons voulu baptiser ce 11e chapitre annuel, «Chapitre de l'Amitié Franco-Gaumaise», et faire choix de Williers, village-symbôle de cette amitié, pour y réunir notre chapitre des Intronisations.

Voilà un an à peu près, jour pour jour, nous assistions nombreux à la cérémonie commémorative du massacre des résistants du maquis franco-belge du Banel. Devant le monument, à cheval sur la frontière, symbôle du sacrifice commun de français et de belges, pour la libération commune de nos patries, le Docteur SOURDILLE, Président du Conseil Général des Ardennes, lançait un appel, pour que ce rendez-vous annuel ne reste plus sans lendemain.

Nous sommes ici en écho à cet appel, dans le souvenir ému de nos martyrs, qui voici plus de quarante ans, luttèrent contre un même ennemi, dans ces vastes forêts, dont les frontières nous environnent, estompant toute limite.

Nous sommes ici, dans la joie des retrouvailles... Certes, les occasions de se revoir sont nombreuses entre nos deux pays. Il n'en reste pas moins que la frontière, cet accident de l'Histoire est, elle, toujours là, à une époque où vont nos espoirs, vers une Europe, dans laquelle se fondront un jour, nationalismes et sous-nationalismes bornés.

Nous sommes ici, dans la grande fête de notre confrérie, accueillant nos amis des Confréries amies, que je salue et remercie d'être venus au bout du pays. Nous avons voulu mettre une fois de plus notre devise à l'honneur... J'espère que nous y avons réussi. Demain, d'autres amitiés se noueront, d'autres contacts, plus officiels se préparent... Peut-être, un peu, grâce à nous... je vous remercie toutes et tous d'y avoir contribué!

Nous sommes ici, enfin, dans un grand rassemblement d'amitié : berrichons (merci d'avoir fait le long voyage), meusiens, parisiens, ardennais, et vous, confrères des confins de Flandres, Bruxelles et Wallonie.

Merci, Monsieur le Maire de Williers de votre accueil, félicitations aux musiciens de l'Harmonie franco-belge «Les Amis Réunis», dont le nom est tout un programme.

Je déclare ainsi ouvert ce 11e Chapitre de notre Confrérie des Sossons d'Orvaulx en terre de Williers, Ardennes.

*Il s'agit du texte du discours prononcé par le Grand-Maître Georges Théodore à l'ouverture de notre 11e Chapitre*

## à travers les confréries...

### UN PRINTEMPS GRIS, UN CHAPITRE COLORÉ

La pluie, le froid et la grisaille étaient au rendez-vous de ce printemps, un printemps vraiment pas comme les autres.

Mais quelle journée ensoleillée ce 14 juin 1987 pour recevoir le 22e chapitre de la Confrérie du «Franc Thour Nostre Dame de Chiney».

Tout commença par l'accueil des invités en la salle du CECOCO de l'ancien marché couvert.

Ce fut ensuite la grand'messe en l'église collégiale avec la participation des Sonneurs de trompes de chasse de la Chapelle St-Hubert de Ciney.

Que dire de cette collégiale si ce n'est qu'elle n'a pas d'âge ou plutôt qu'elle en a trop. Fondée probablement par Saint Materne (IVe siècle), elle fut détruite une première fois en 1150 par le Comte de Namur, Henri l'Aveugle, en guerre avec le Prince Evêque de Liège.

En 1613, un ouragan anéantit la nef. Reconstruite en style roman avec six chapelles latérales, celles-ci, sauf celle du Rosaire, seront rasées en 1833 faute de budget pour leur restauration. Il faut bien se dire qu'à cette époque, on ne parlait pas encore de fabrique d'église.

La dernière restauration de l'église date de 1975.

Pour plus d'informations à ce sujet, je renvoie le lecteur à Marcel, notre historien de talent.

Après la cérémonie religieuse, le long cortège des 45 confréries et amis rejoignit la grande salle du restaurant de l'ancien marché couvert pour l'intronisation des nouveaux membres.

Je me sentais parfaitement à l'aise avec mes amis de Ciney que j'ai eu à cotoyer maintes fois pour des raisons professionnelles.

Jo qui m'accompagnait dira que ce chapitre était un peu long, environ 2 heures...
Patience Jo, les fêtes de la chasse se rapprochent.

Au restaurant, le menu était certes copieux mais combien étudié et savoureux. 350 couverts étaient servis et nous fêtions les 75 ans de Jo. Le camembert frit était une découverte. Pourquoi pas un jour un Orval frit?
*Une idée à creuser, Monsieur Lavigne!*

Le printemps 87, je l'ai froidement oublié, tandis que les cérémonies du 22e chapitre me donnent toujours chaud au cœur; vivement le 23e chapitre.

Marc LEGER

### ECHOS DE NEUFCHATEAU... dans les Vosges!

«On» le disait depuis longtemps qu'on y retournerait à Neufchâteau "dans les Vosges". Ce fut fait ce 15 août en compagnie de Marcel Devaux et Georges Théodore. L'accueil chez nos amis fut toujours aussi chaleureux. Les intronisations dans l'ordre de la Fougasse (pâtisserie faite avec de la pâte à pain, agrémentée selon les circonstances, par du "sucré" au dessert ou du "salé" à l'entrée) furent très "relax" en plein air, au milieu du champ de foire.

23 confrères furent intronisés en quelques minutes... après un repas copieux et bien arrosé.

Rappelons que nous avons là-bas, trois "ambassadeurs" sossons de poids : le maire de la ville, le président de la foire et le chef de l'importante phalange musicale locale!!!

On y a revu des amis d'autres confréries. Une seule belge était présente : les Escargots de Wanze.

Pour l'information du lecteur, la foire commerciale de Neufchâteau est la foire régionale la plus importante de l'est français. Elle a reçu l'an dernier plus de 35.000 visiteurs! A voir le monde qui se pressait samedi dans les allées, il est permis de penser que nos amis atteindront encore ce chiffre pour leur cuvée 88.

M. Devaux et G. Théodore

### CHEZ LES HERDIERS D'ARDENNE A BASTOGNE

C'est le samedi 10 octobre 1987 après-midi, que la confrérie des Herdiers d'Ardenne à Bastogne organisait son XXXe chapître annuel.

Le Grand-Maître, Louis OLIVIER a souhaité la bienvenue à la nombreuse assemblée présente dans la grande salle de la maison communale de Bastogne. Il ouvrit, ensuite, officiellement le chapître aniversaire au cours duquel deux membres fondateurs encore dans les rangs aujourd'hui, le Grand-maître et le secrétaire BLANJEAN, allaient se remettre réciproquement la sixième barrette, signe de trente ans d'ancienneté (et de bons et loyaux services).

Les ambassadeurs de 26 confréries belges et françaises, dont notre ami sosson José FRANÇOIS, ainsi que des intronisés d'honneur, prêtèrent le serment traditionnel main tendue vers le jambon et la bouteille de Côtes-du-Rhône.

L'apéritif était accompagné de délicieux amuse-bouche qui paraient un très artistique montage, et, dans un coin, à l'écart, on «distillait» une noix de jambon au fumet.... hum.... un vrai régal pour le palais! N'est-ce-pas, PIERRE?

L'Athénée Royal de Bastogne servit de cadre au dîner dansant qui suivit. La table fut agréable, comme d'habitude (et même avec un "plus"), les vins délectables, le service impeccable!

Et la soirée joyeuse et bien enlevée (surtout sur la piste où l'on avait facilité, un peu trop, le pas de danse!). On y reviendra encore chez les Herdiers!

Richard LAMBERT

### A FOLX-LES-CAVES

C'est le 27 juin 1987 que la confrérie des Champignons de Folx-les-Caves organisait son IIe grand chapître.

Un cortège exceptionnel — il comptait en effet, environ 44 confréries et nécessitait certaines capacités sportives de la part des participants — allait mener tout ce beau monde jusqu'aux grottes où se déroulèrent, dans un site impressionnant et même grandiose, les intronisations (heureusement pas de curriculum vitae vu l'humidité des lieux!).

Les impétrants, parmi lesquels notre sossonne Arlette, y prêtèrent serment de respecter et de faire connaître en tout lieu les bons champignons des hôtes de ce jour.

Après la dégustation d'un champignon chaud à la sauce d'escargot (humm... comme à la foire à Ethe!) et d'un verre de vin blanc sec, une table parfaite réunit tous les participants de cette bien agréable journée.

Georges avait maritalement accompagné Arlette en province de Brabant.

Richard LAMBERT

### A ROCHEFORT

Le vin de groseille est bien défendu par la confrérie de La Grusalle de Rochefort.

Cette année, c'est le 20 juin 1987, que les dignitaires de la confrérie avaient convoqués leurs membres et les représentants des confréries amies pour célébrer leur chapître annuel.

Notre sossonne Arlette (décidément, on ne voit qu'elle — heureusement pensionnée — heu... pardon, prépensionnée) a été faite compagnon d'honneur de cette sympathique confrérie luxembourgeoise. Marcel DEVAUX l'accompagnait. Ainsi que Georges, bien sûr! Au programme, la visite guidée (instructive) du centre RTT de Lessives.

C'est d'ailleurs à la salle du restaurant du centre qu'eurent lieu les agapes confraternelles, scellant agréablement les liens noués au cours de cette journée qui s'est terminée au son des flonflons. Nos florenvillois regagnèrent leur terroir gaumais à l'aube naissante!...

Richard LAMBERT

### A LA COUTELLERIE DE GEMBLOUX

C'est avec beaucoup de faste et devant un très nombreux public que la confrérie des Chevaliers de la Coutellerie de Gembloux a tenu, le 23 mais 1987, son VIIIe chapître. Les représentants de 35 confréries amies, belges et françaises, dont ceux de notre confrérie dses Sossons d'Orvaulx, furent accueillis au foyer communal.

L'Harmonie Royale de Wépion emmena un cortège coloré à travers les rues de la localité.

Au cours du chapître qui suivit, notre sossonne Arlette (quelle présence!...) fut sacrée «ami(e) coutelier», après avoir prononcé le serment traditionnel ("coutelier un jour, coutelier toujours") et bu d'un trait la chope de bière (brune) de Gembloux.

C'est "armée" d'un beau diplôme et d'un... couteau qu'elle rejoignit "son" Georges, qui, boucher de métier, en avait vu d'autres!...

A l'issue d'un repas dansant agréable, le célèbre quatuor (Arlette, Marie-Louise, Georges et Jos) regagna Florenville à travers une nuit... très avancée!...

Richard LAMBERT

## AU GRAND APIER DE TILFF...

L'automne était à nos portes ce dimanche 20 septembre 1987. Un léger brouillard matinal, jouant à cache-cache avec le soleil, laissait présager une magnifique journée de fin de saison!
Nous n'allions pas être déçus!

A 10 heures, se trouvaient rassemblés, à l'invitation du Grand Apier de Tilff, qui organisait son 14e grand chapitre, les représentants d'environ 25 confréries.
Votre serviteur allait y être intronisé, escorté (et quelle escorte!) par nos sossonnes Arlette et Marie-Louise, qui avaient gentiment accepté de l'accompagner en Province de Liège.

Le voyage Florenville-Tilff (après un crochet par Williers-d'outre-frontière et Chiny) s'est déroulé sans le moindre pépin, mis à part, en finale, des travaux intempestifs et surtout des flèches accrochées avec un fond de bienveillante attention (n'en doutons pas) mais indiquant des sens manifestement contraires. Ce qui nous fit faire quelques tours et retours, rigolos pour ces dames qui n'ont pas manqué de se moquer du sens aigu de l'orientation du chauffeur!

Or, donc, un cortège haut en couleurs a quitté les bords de l'Ourthe (où des pêcheurs s'activaient déjà munis de leurs appâts) pour se diriger vers la grande salle du château de Tilff (en cours de restauration?!) où eut lieu la cérémonie des intronisations. J'ai alors, comme tout impétrant, goûté le miel, dégusté l'hydromel et juré enfin de défendre ces produits naturels.

Après un hydromel de l'amitié rafraîchissant, c'est en la salle de «l'amirauté» qu'eurent lieu les agapes confraternelles. La qualité et la quantité des mets ne pouvaient qu'être appréciées; et ce d'autant plus qu'un service impeccable rehaussait cette agréable table!
Quelques pas de danse (de tango, pour certains amateurs ravis) ont cloturé cette après-midi bien amicale.

Au retour, notre ami Jos (de la confrérie du Comté de Chiny - qui, de Bruxelles, avait rejoint directement Tilff - car lui aussi y était intronisé) a repris à bord de sa camionnette (déjà célèbre! sa «deuxième moitié»(!) tandis que votre serviteur voyait s'endormir Arlette à ses côtés. Il faut reconnaître, pour la petite histoire, que cette «malheureuse» épouse n'avait pas fermé l'œil de la nuit, attendant anxieusement, au domicile conjugal, le retour (matinal) de Georges qui assistait au repas de l'Amicale de la Croix-Rouge. Il n'empêche que voilà bien «un couple qui se coupe en quatre» pour être de toutes les parties!
La conclusion de cette page (bien peu littéraire) est écrite à l'intention du secrétaire de la Confrérie du Grand Apier de Tilff: joints à moi, tous les Sossons d'Orvaulx lui adressent leurs vœux de prompt rétablissement.

Septembre 87 - Richard LAMBERT

Pour la Confrérie des Sossons d'Orvaulx

# ORVAL

**Une abbaye pittoresque c'est ORVAL**
**Produit très répandu, c'est magistral.,**
**Une bière savoureuse que vous dégustez**
**Se marie même avec notre pâté.**
**Que dire de cette imposante Confrérie**
**Que nous considérons comme notre amie.**
**Votre accueil fut sincère et amical**
**Sûr et certain, nous reviendrons à ORVAL.**

Nous nous faisons un plaisir de publier ce sympathique message de nos amis de la Confrérie de la Cloche d'Or de Saint-Jacques à Trois-Ponts, avec leur rayonnante amitié! C'était le 16 mai 1987 et c'est signé «Charlet».

# HEUREUX CEUX QUI...

Heureux ceux qui connaissent les vals et les côteaux,
les vertes prairies où ziguezaguent les ruisseaux;
Heureux ceux qui, dès l'aube, se lèvent de bon cœur,
et, l'outil sur l'épaule, sen vont vers leur labeur;
Heureux ceux qui cultivent la terre et l'ensemencent,
car d'elle ils recevront des vivres en récompense;
Heureux ceux qui élèvent des poules et des cochons,
des vaches, des brebis, des bœufs et des moutons;
Heureux ceux qui respirent l'air pur de la campagne,
de Belgique, de France, des Fagnes ou de Bretagne;
Heureux ceux qui, le soir, tout autour du foyer,
se racontent l'histoire de la journée passée.

*«Vie à la campagne». Richard LAMBERT (sincère!)*

Heureux ceux qui estiment la grisaille des cités,
les H.L.M. pressés, les buildings concentrés;
Heureux ceux qui sursautent au doux chant du... réveil,
se lèvent péniblement, imbibés de sommeil;
Heureux ceux qui s'engouffrent dans la marée humaine,
se bousculent, se meuvent avec mille et une peines;
Heureux ceux qui, primés artistes de tous âges,
accordent leurs klaxons dans un embouteillage;
Heureux ceux qui travaillent, penchés sur leurs bureaux
et qui, toute la journée, fixent des yeux un tableau;
Heureux ceux qui assis, mélomanes auditeurs,
écoutent, intéressés, l'air des ordinateurs;
Heureux ceux qui respirent l'air vicié des cités,
le parfum des essences, de la pâte à papier;
Heureux ceux qui, le soir, épuisés, lessivés,
se polluent, en famille, adorent le dieu T.V.

*«Vie à la ville». Richard LAMBERT (railleur)*

## rions un peu...

Un garde-forestier vient de perdre son chien préféré. Il rentre tristement chez lui et soupire:
— Maintenant, je n'ai plus que toi, Valentine!!!

Ah! Ces hommes!
— Chérie, je suis content. Je viens de prendre une assurance sur la vie.
— En as-tu fait autant pour moi?
— Non, je trouve que c'est inutile.
— Naturellement! Tu ne penses qu'à toi!

Le petite Danielle vient de visiter une ferme. Elle raconte à sa maman:
— Tu sais, il y a aussi des cochons et c'est drôle, ils parlent comme papa quand il dort!

— Vous, donner ma fille, monsieur? Jamais! Voudriez-vous qu'elle passe son existence aux côtés d'un polichinelle?
— Non, monsieur, et c'est pour cela que je veux l'épouser!...

# La vie à Florenville et dans la région avec... ou sans les Sossons...

(depuis notre dernier numéro)

Jules JACOB, dernier appariteur public s'en est allé...
Le 28 avril dernier, Jules JACOB s'en allait rejoindre ceux qui nous ont déjà quittés. Vieille figure de Florenville, il convient que les Sossons évoquent sa mémoire, car il fut, de 1940 à 1977, appariteur public. Qui ne se souvient de lui... et de la cloche qu'il maniait avec ardeur pour annoncer les nouvelles officielles... Cette cloche a une histoire que nous rapporte M. Fizaine (Florenville, Mémoire des Cœurs, p. 63-64). Cette cloche lui avait été donnée par Joseph Poncelet, qui l'avait dérobée dans un certain camion allemand!!! Jules Jacob apprit plus tard que cette cloche avait été dérobée elle-même par l'armée allemande au crieur de Boureuille près de Varennes-en-Argonne... Lorsqu'il mit fin à ses activités, Jules la réexpédia à son propriétaire...

Ainsi va la vie... Les appariteurs qui faisaient le charme des villages, avec cloche ou tambour (le dernier «tambour» florentin fut évidemment Joseph Gosse, («Pounot»...) ont bien disparu.

Il convenait qu'avec Jules Jacob, nous faisions mémoire de leur souvenir...

### POUR LES MÉLOMANES...

Un concert particulièrement réussi en ce 2 mai grâce aux «Amis Réunis» de Muno et à l'Harmonie Ste-Barbe de "Warmich"... 300 auditeurs applaudirent longuement les musiciens... Parmi ceux-ci, au four et au moulin, notre Sosson Jules Chenot, qui à l'entr'acte fit référence à la Confrérie... «En arrèt' pasqu'en è swa», lança-t-il au micro, pour inviter le public, et surtout les musiciens à se rafraîchir.

Bravo en tout cas à ces musiques locales, dont on a encore tant besoin!

### POUR LES AMATEURS DE PEINTURES...

Le mois de mai ramène souvent les peintres aux cimaises de la CERA. C'est un autodidacte florenvillois J. BERANGER qui entama le cycle. Présenté par le Sosson G. Théodore qui souligna la qualité du travail de cet artiste sui s'est mis à l'aquarelle et au dessin alors qu'il avait largement la «septantaine», soit un âge où on regarde plus facilement la TV en toute quiétude!

### LA FOIRE A ETHE

Grand plaisir pour notre ami Jojo Van den Ende de voir débarquer un fort contingent à l'inauguration de «sa foire de Pentecôte à Ethe». Les Sossons étaient moins fringants en quittant l'enceinte vers... (devinez l'heure qu'il était...), après avoir animé le chapiteau de chants bien enlevés!!!
Ce qui le fut moins, c'est la "rentrée domiciliaire,, de certains amis qui eurent des comptes à rendre...

### LA RÉPUBLIQUE DES «PETITES- RUES»

Petit à petit, et sans avoir l'air d'y toucher, la fête du mois de juillet, de la République des Petites-Rues, que préside notre ami Sosson Albert Noizet prend de l'ampleur.
C'est peut-être même une des «manifs» les plus importantes de l'été florenvillois!!!
Bravo à Albert... et bonne continuation!

### AVIS AUX AMATEURS DE «PHOTOS-SOUVENIRS»

Notre ami Sosson-photographe officiel de la Confrérie, Henri Schweistal, «pape» de l'Arc-en-Ciel, rue de Diekirch à Arlon tient à votre disposition de pleins albums photos des chapitres auxquels il assiste fidèlement depuis... plusieurs années certainement.
Si vous voulez revoir ou faire arranger votre portrait, voilà l'adresse qu'il vous faut!!!

### AU REVOIR A RAYMOND JACQUEMART...

La surprise fut totale lorsqu'en ce début juillet ensoleillé, la nouvelle de la maladie brutale de Raymond nous parvint. Plus surpris fûmes-nous encore en apprenant les ravages incroyables de cette affection impitoyable... Et pourtant, Raymond était une force de la nature...
Que dire d'autre à Luce que ce que les membres de l'importante délégation des Sossons lui dirent le jour des obsèques. Bon courage, Luce... Les Sossons sont avec toi en ces pénibles moments. Ils n'oublieront pas la silhouette massive de Raymond, son sourire jovial, ni sa poignée de «grosses mains» qu'il avait chaleureuse.

### UNE «SOSSONNE» infatigable...

C'est bien Madame R. FRANÇOIS, animatrice de l'août musical à Florenville. Cette année encore, les concerts proposés furent de haute tenue.
La soirée finale avec le chœur Jubilate fut appréciée comme il se doit... Il y avait quand même plus de monde qu'à l'habitude et ce fut certainement une satisfaction pour cette organisatrice qui, on peut le dire, n'est guère choyée par les responsables publics... Elle n'en a que plus de mérite!

### FEU D'ARTIFICE

«Flash» tout de même pour saluer les mérites de notre artificier et chancelier Jean-Marie. Comme dit l'autre, «il faut le faire», et même si on le dit tous les ans... il faut le redire! Car ce genre de «sports» n'est jamais fait de répétitions!

# Confrérie et confrérie! ou "la guerre des confréries" (2e partie)

Quelques articles récemment parus dans la presse régionale et intitulés «La Confrérie des Sossons d'Orvaulx a (!) 10 ans», ont étonnés plusieurs de nos confrères.

Etonnement bien compréhensible, d'ailleurs, si l'on ne connaît les antécédents d'une affaire qui a déjà, "in illo tempore" (1982-1983) défrayé la même chronique.

Sans retracer pour autant l'historique de la polémique, il convient cependant de rafraîchir à grands traits quelque peu les mémoires:

— Le 19 février 1977, à l'intervention du Syndicat d'Initiative de Villers-dvt-Orval et du Président de la Régionale Semois et Vierre, est fondée une association dénommée «Confrérie des Sossons d'Orvaulx». Les membres fondateurs de cette association de fait sont au nombre de douze: MM. Maurice BAUDLET, Julien de REMONT, Georges THEODORE, Robert ALLARD, Guy GAILLET, Raymond BUREN, Raymond DENIS, Philippe de REMONT, Marthe GUERLOT, Henri BUCHET, Jean-Marie SINDIC et André GOFFINET.

— Dès 1979, des incidents relativement aux finances de l'association vont opposer l'assemblée générale, le Grand Conseil et même certains membres en particulier au Grand Chancelier de l'époque, Monsieur Robert Allard de Villers-devant-Orval, à qui des comptes sont réclamés à plusieurs reprises avec insistance.

— En 1980, cette situation malsaine devient intolérable et suscite la création de l'ASBL «Confrérie des Sossons d'Orvaulx», dont les statuts paraissent au Moniteur Belge en date du 20 octobre 1980. Il paraît, en effet, légitime pour des esprits qui désirent une gestion saine au sein d'une association, de repartir sur des bases bien définies en faisant application du "principe de la transparence" tant prôné aujourd'hui. Les membres qui constituent cette ASBL sont au nombre de vingt: MM Maurice BAUDLET, Joseph BRACONNIER, Henri DAMBLY, Richard DELVIESMAISON, Armand de MOREAU de GERBEHAYE, Julien de REMONT, Philippe de REMONT, Marcel DEVAUX, André et Pol GOFFINET, Albert HUSSON, Camille GOFFLOT, Jean HENRY, Pierre GRAIDE, José FRANÇOIS, Marthe GUERLOT, Jacques LAVIGNE, Huguette MARY, Jean-Marie SINDIC et Georges THEODORE.

— En novembre 1980, Monsieur Allard, qui est définitivement et irrémédiablement exclu de notre confrérie, conteste la validité de l'ASBL aux motifs qu'il y a usurpation des modèles déposés (le 03 juillet 1980 soit après la date de constitution de l'ASBL le 27 juin 1980!) pour les toges, les médailles et les rubans, et revendique le titre de "fondateur unique" et "créateur" du modèle des toges.

— Au terme d'une procédure judiciaire, le Tribunal de Première Instance d'Arlon déboute, le 28 juin 1983, Monsieur Allard du chef de ses demandes. Monsieur Allard interjette appel; l'affaire est inscrite au rôle général de la Cour d'Appel de Liège.

— En juillet 1987, Monsieur Allard intronise de nouveaux membres dans "sa" confrérie des Sossons d'Orvaulx, manifestation retracée dans les articles de presse dont question ci-dessus.

Je puis déja assurer à tous nos membres que le Grand Conseil de la Confrérie a pris "**en mains fermes**" cette nouvelle affaire en vue de purger ce différend qui semble faire surface épisodiquement.

Dès à présent, nous avons rappelé, pour autant que de besoin, notre bon droit à tous les conseils nobles de Wallonie ainsi qu'à toutes les Confréries Wallonnes, Françaises et Luxembourgeoises, les invitant à nous soutenir confraternellement comme ils l'ont toujours fait d'ailleurs.

Ce soutien confraternel est demandé non seulement aux confréries amies mais aussi et surtout à tous nos fidèles membres qui ne manqueront pas de comprendre que c'est de leur affection profonde à la devise des Sossons "*Fayez toudjou l'bin t't-autou d'vou avu l'cûr lôrdge èt amitieu*" et à ce qu'elle représente dans nos **cœurs fidèles à notre terroir,** que dépend **le bon et le sain** devenir de "notre" confrérie.

Richard LAMBERT

**P.S. Cette communication résume le point de vue d'une réunion tenue par le Grand Conseil à la Maison Blanche le 7 août 1987. En vertu des statuts de l'ASBL, un avis juridique avait été sollicité d'urgence en juillet à notre Confrère Richard Lambert, Georges Théodore étant absent. Réuni à la date indiquée, le Grand Conseil a fait siennes les conclusions de notre Confrère.**

# Chez les Sossons...

## ACTIVITÉS DU FONDS SOCIAL...

Comme vous le savez, par la circulaire qui accompagne l'invitation à régler votre cotisation, il vous est loisible de donner un peu plus pour le «Fonds Social».

L'an dernier, par exemple, nous avons aidé notre ami Roger JOIRIS et «ses» handicapés de l'Ecole de St-Mard à réaliser un voyage au pays d'Alain-Fournier.
Cette année, nous avons" sponsorisé,, (c'est un bien grand mot... mais prenez-le comme vous voulez...), une initiative de J. PIRLOT de Villers-devant-Orval, directeur de la section maternelle et primaire de l'Institut provincial pour handicapés de l'ouie et de la vue à Berchem-Ste-Agathe. Accompagné de Jacques Culot (les sportifs se souviennent..., c'est un ancien arrière du SC Anderlecht), il a organisé un voyage en tandem avec un jeune cycliste non-voyant... Direction: Rome, avec un bonjour au Pape. Au total, 1726 km parcourus en onze jours...
Disons de suite que les Sossons se trouvent en bonne compagnie puisque d'autres sponsors s'appellent Eddy Merckx, SC Anderlecht et même la Communauté Française. Le groupe profitera de son passage dans les pays voisins pour promouvoir le tourisme en Belgique.
Vous aurez certainement vu la relation de la préparation de ce voyage dans les principaux journaux puisque, outre l'Avenir et la Meuse, le Soir et la Libre Belgique en ont parlé, photo à l'appui!
Nous demanderons ses impressions à notre ami Joseph Pierlot... pour le prochain numéro.

## BARBECUE DU 16 AOÛT...

Dans le site assez «extraordinaire», l'adjectif n'est pas trop fort, de la Roche à la Pelle, chère à notre ami Jo. Il faut dire que le temps fut, selon l'expression consacrée, de la partie et, que le soleil revenu brillait de tous ses feux... Il n'en fallut pas plus pour mettre la joie au cœur... et l'appétit à la bouche de la quarantaine de Sossons qui avaient répondu à l'invite.
Le spectacle de notre ami André Gascard, qui avait pris l'opération en mains, était assez frappant et valait à lui seul le déplacement. Barbe en bataille, banète de cuir, petit chapeau... il officiait comme un pontife, donnant ses ordres à Jos qui lui, n'avait eu droit qu'à la «banète bleue»... Il est vrai qu'André avait reçu un coup de main sérieux de la part du fils de Milou, traiteur-orfèvre de son état. Enfin, tout le monde admira le «coq-en-riz» et le langage-western de Justin sur sa figure boucanée de vieux gaumais rompu à tous les temps... Souvenir impérissable pour ceux qui diront un jour, comme qui vous savez (ou ne savez plus... comme moi, c'est pourquoi je ne le dis pas, et trouvez-le, vous aurez trois bouteilles d'Orval): «Moi aussi j'y étais!!!».

Georges Théodore

# Quand l'Espagne s'appelait aussi royaumes de Cordoue, de Séville et de Grenade

Il faut savoir, pour commencer, qu'isolée du reste de l'Europe par la barrière des Pyrénées, la péninsule ibérique a, de tout temps, été menacée par l'Afrique du Nord d'où sont partis, en 711, les Maures qui se heurtèrent, dans le Nord de l'Espagne, aux seigneurs chrétiens.
Au cours des siècles, ces derniers parvinrent à les repousser. Ce n'est que le 2 janvier 1492, après douze années de lutte, que BOABDIL, dernier roi maure de Grenade, capitula et remit les clefs de la ville à FERDINAND et ISABELLE.
Après 780 ans de règne, les souverains maures quittaient l'ANDALOUSIE. Mais ils laissèrent sur place les joyaux de pierre auxquels la couleur, l'eau et les fleurs, savamment agencées, donnent un perpétuel éclat!

Notre première visite sera réservée à CORDOUE. La Cordoue Musulmane commence vers la fin de l'an 711, quand elle fut prise par les troupes arabes.
Au Xe siècle, c'est la fondation du califat de Cordoue, ville qui, à cette époque, comptait 500.000 habitants et environ 3.000 mosquées. La GRANDE MOSQUEE, joyau de l'art hispano-arabe, fut inaugurée en 793. C'est le symbole architectural par excellence de la grandeur du califat de Cordoue. La Mosquée est plus que l'œuvre d'un homme, elle représente la volonté de survivre de toute une race. Un peu comme les temples égyptiens dont les vestiges marquent encore, témoins de la splendeur passée, la vallée du Nil. Ou comme les flèches gothiques de nos cathédrales du Moyen-Age.
Elargie au IXe siècle, la Mosquée est prolongée à nouveau vers le sud au Xe siècle. C'est à cette époque que l'on construit le célèbre MIHRAB (direction de La Mecque) dont la décoration est considérée actuellement comme le chef d'œuvre de style bysantin le plus important d'Espagne. C'est l'apogée de la GRANDE Mosquée de Cordoue! De très belles mosaïques byzantines ornent les chapiteaux des colonnes, dont l'élégance est à apprécier, qui soutiennent l'arc en fer à cheval du Mihrab. Et qu'il s'agisse de la magnifique mosaïque polychromée de la coupole du Mihrab, des arcs et colonnes qui donnent à l'intérieur de la Mosquée, un air de mystérieuse solennité orientale, et dont la parfaite et harmonieuse géométrie semble nous transmettre, dans un labyrinthe apparemment illimité, un énigmatique message du passé!, des arabesques filigranées ou des marbres merveilleusement travaillés, tout ici impressionne!

Quand FERDINAND III conquit la ville en 1236, la Mosquée devint CATHEDRALE. Des transformations furent nécessaires pour adapter le temple aux besoins du culte catholique. Par ailleurs, on construisit 52 chapelles et le somptueux Mihrab devint... la sacristie de la chapelle de Saint Pierre!

Entre nous, je vous conseille vivement de vous couvrir d'une «petite laine» afin de visiter ce splendide monument avec toute l'attention justifiée qu'il convient de lui réserver!

Cordoue, c'est avant tout la GRANDE MOSQUÉE. Mais il ne faut pas quitter cette ville sans flâner à travers ses ruelles tortueuses. Les adorables patios de Cordoue sont un des plus doux attraits de la ville. Il y en a de luxueux et de profondément populaires, mais tous sont originaux et extraordinairement propres, intimes, recueillis même, et ornés de plantes et de fleurs.

Les patios cordouans communiquent directement avec les pièces et les galeries des maisons; leurs couleurs sont un vrai régal pour les yeux: l'or des citrons, le rouge sang des œillets, le vert des feuillages ressortent sur la blancheur immaculée des murs. Des grilles en fer forgé gardent harmonieusement ces havres de paix qui invitent, de-ci, de-là, au repos, au recueillement et même à l'inspiration poétique au gré du murmure rafraîchissant des jets d'eau des fontaines!...

*(à suivre)*

Richard LAMBERT - avril 1987

# ATTENTION! DATE A RETENIR!

# MUNO — SAMEDI 30 AVRIL 1988
# XIIe CHAPITRE
# DES SOSSONS D'ORVAULX

dans le cadre du 800e anniversaire
de la fondation du Prieuré de Muno.

## EN MARGE DU CHAPITRE: UNE BELLE EXPOSITION!

Voulant perpétuer une tradition ouverte l'an dernier avec la rétrospective Henry BUCHET, la Confrérie a accompagné son chapitre d'un week-end culturel, permettant aux artistes de la région d'accrocher leurs toiles aux cimaises de la coquette salle de CERA à Florenville.
L'organisation était signée du grand-Maître R. Delviesmaison. C'est dire que tout était minutieusement préparé, rien n'ayant été laissé au hasard.
Avaient répondu à l'invitation, André SIRONVAL, aquarelliste à Florenville, Guy DUCATÉ, l'artiste-peintre d'Izel, une des chevilles de Florizel, Roger JOIRIS, musicien-chanteur-poète et artiste-peintre à Moyen, CHARLES-MAURI, NOTRE «Sosson» de Sainte-Cécile, Nelly MARY, une artiste qui nous venait de la "Petite France,,.
Le vernissage, la veille du chapitre réunit une cinquantaine de personnes et fut présenté par Richard. L'Orval coula à flots! L'expositon ouverte l'après-midi du samedi et du dimanche vit défiler 150 visiteurs, ce qui constitue en fait un bilan extrêmement positif... et nous encourage à poursuivre dans cette voie. Toutes les suggestions seront, par ailleurs, bien accueillies... et vous pouvez nous les adresser.

## ECHOS DU CHAPITRE...

Un excellent "vin des Sossons" fut proposé au chapitre, avec une étiquette dessinée par Barbara, fille de notre Grand-maître R. Delviesmaison. C'était une "affaire", proposée par notre Argentier et spécialiste en grands crus José, en fait de rapport qualité-prix... Elle ne rencontra pas le succès qu'on croyait. Promotion mal faite??? Il faut en tout cas chercher là une partie du bénéfice escompté... et non-réalisé.
En outre, il avait été convenu de «souffler» un peu, pour permettre aux Sossons de jouir tranquillement d'une soirée de détente. Pas de tombola donc, dont notre ami Marcel Devaux s'était fait le champion l'an dernier. Enfin, appel à un «traiteur chaud», qui se chargeait de l'aménagement complet des tables... Qualité du repas certainement... Quantité... "Un peu peu?". Idée en tout cas à poursuivre, car sur le principe, rien à redire. Tout cela pour vous rassurer, le bénéfice laissé par cette journée est bon. Venez à l'assemblée générale, édition 88 pour en entendre parler!!!

Le Grand Conseil

# Quelle est l'origine de ces expressions?

Nous voici déjà à la 3e série de cette chronique relative à l'origine des expressions dites « populaires ».

Faisons le point! Dans les deux précédentes éditions, nous avons tenté de résoudre les énigmes que posent des expressions et locutions très couramment employées et notamment: **Boire à tire larigot - Laisser pisser le mérinos - Griller un feu rouge ou griller la politesse - Découvrir le pot aux roses - Tirer le diable par la queue.**

A propos de cette dernière, nous avons reçu une lettre de M. André Carabin de la Confrérie du Tertre à Liège qui donne une autre explication de l'origine de cette expression. Elle est extraite d'un livre de dactylographie de MM. Vanleemputten et Colson.

Nous en reproduisons, à votre intention, le texte intégral, qui me paraît également très plausible.

**Que signifie « Tirer le diable par la queue? »**

« Jadis à la porte d'entrée des maisons, il n'y avait pas de sonnette, mais un heurtoir. Le plus souvent, celui-ci était figuré par un diable que l'on soulevait en le tirant par la queue. Les indigents plus nombreux qu'à notre époque, tiraient souvent le diable par la queue, d'où le sens actuel de l'expression appliquée à ceux qui ont de la peine à assurer leur existence. »

Merci, cher Confrère! Cela prouve l'intérêt que portent les lecteurs à notre revue et nous réjouit beaucoup.

---

Il est souvent très difficile de percer le mystère de l'origine de ces expressions, parce qu'elles sont liées à des usages disparus ou à des images dont le sens s'est perdu au cours des siècles.

Dans le domaine des expressions populaires, les textes sont maigres. Il existe tout ce qu'il faut sur le parler des anciens rois de France, des Cours et des Princes à presque toutes les époques, ainsi que des grands et petits bourgeois. Il existe également, parce qu'ils ont fait parler d'eux, une documentation relativement riche, faite de mémoires et de procès, sur le langage des voleurs et des assassins, — qui par là aussi ressemblaient aux Princes! —, mais rien ou presque sur la langue de l'immense majorité du peuple.

Le peuple, on l'a pressuré, harcelé, taillé, emprisonné aussi, parfois roué, violé, massacré, sans jamais lui demander ce qu'il en pensait, dans ses mots à lui! Le langage populaire possède un vocabulaire très riche pour exprimer les idées les plus basses, le dénigrement, la jubilation, la société, l'ennui, l'irritation; aucun ou presque, par contre, pour traduire les aspects les plus nobles et les plus délicats de la sensibilité.

Il faut aussi rappeler qu'en France, du moins jusqu'au 15e ou 16e siècle, le peuple n'est pas de langue française, ou tout au moins, il ne l'est que depuis peu de temps.

Il faut redire, tant cette évidence paraît neuve — et insolite aux étrangers — que sur tout le territoire de l'Occitanie, de la Bretagne ou de l'Alsace, etc..., jusqu'à cette époque, seule la bourgeoisie privée et administrative, utilisait le français! Le peuple, au sens large, a toujours parlé basque, berrichon ou normand; c'est la première et la plus fondamentale cause du manque de textes: hors de Paris, historiquement, le français populaire n'existe pas ou existe à peine. Il n'existe que ce qu'on a appelé avec pertinence le « français non conventionnel », à l'opposé du « français des gens cultivés ».

Or, les locutions gardent longtemps comme un relent de leur provenance. Il y a un tiers-état du langage qui a toujours été soigneusement tenu à l'écart: on ne mélange pas les torchons et les serviettes! On a suivi juqu'à nos jours la tradition du « bon usage », et il n'est pas jusqu'à l'actuel et admirable **« Dictionnaire analogique »** de Robert, qui ne perpétue cette discrimination en affublant du méprisant « populaire » des expressions qui n'ont souvent d'autre défaut que de ne pas avoir franchi le cercle de « l'écriture à médailles »!...

Voici donc quelques expressions dont on est impatient de connaître l'origine:

**A l'œil**

Tout se paye! Dans le commerce plus qu'ailleurs, il est bien rare que l'on obtienne quelque chose à l'œil...

Cette expression familière, on ne peut plus courante, pose un problème d'identification historique assez ardu. Si aujourd'hui elle veut dire uniquement « sans payer », son sens a varié, en particulier au cours du 19e siècle où elle voulait dire tantôt « gratis », et tantôt seulement « à crédit »

On comprendrait aisément que la notion de crédit ait fourni l'idée de gratuité complète: il suffit de ne jamais revenir payer la note! L'ennui est que non seulement les deux sens ont longtemps coexisté, amis celui de « gratuité » paraît le plus ancien. On en trouve déjà une première attestation chez un chroniqueur en 1827: **« Se taper un souper à l'œil »**, c'est-à-dire pour ses beaux yeux, sans payer, sur la vue, sur la bonne mine de celui à qui l'on fait crédit.

Il se trouve aussi que l'œil a été également une des désignations de l'anus, vraisemblablement par assimilation avec « l'œil », désignant anciennement la bonde d'un tonneau. Quant à **« se mettre le doigt dans l'œil »**, il paraît procéder d'une erreur de doigté tout à fait étrangère à l'organe de la vue!...

Cela dit, comment concilier **« à l'œil »**, sans paiement, avec **« à l'œil »**, du payement différé? Il est pour le moins difficile d'imaginer comment les deux sens de cette locution, à la fois voisins mais contradictoires et générateurs de malentendus, ont pu coexister pendant plus d'un siècle? Mais alors d'où viendrait cette idée de crédit? On pense que le sens figuré de « à l'œil » (à crédit) pourrait venir du clignement d'yeux que feraient les clients au marchand, chez qui ils ont crédit, en sortant de sa boutique.

Une autre hypothèse, peut-être invérifiable celle-là, tant la notion de crédit est vieille comme le monde, serait que depuis le moyen-âge jusqu'à une époque récente — en gros, la fin du 19e siècle — il existait une méthode de comptabilité des dettes, extrêmement simple: la taille. La taille se dit d'un morceau de bois fendu en deux, dont les parties se rapportent l'une à l'autre et sur lesquelles on marque en même temps la quantité des marchandises livrées, par plusieurs entailles qu'on y fait.

Or, si l'on fait une marque au couteau sur une baguette de bois, l'entaille qui en résulte a la forme d'un petit œil. Il est donc possible que, vers le 18e siècle, on ait appelé parfois la coche = l'œil, par dérision et ironie pour ce « témoin » implacable, et que l'on ait dit « à l'œil » pour « à la coche », c'est-à-dire à crédit.

Ce qui est certain en tout cas, c'est que ces deux façons de dire ont coexisté pendant plusieurs décennies. Par suite d'une alphabétisation progressive au 19e siècle, les petits boutiquiers furent peu à peu capables d'écrire les comptes, d'abord sur une ardoise, d'où l'expression **« avoir une ardoise »** qui remplaça « à l'œil » au sens de crédit ou de gratuité.

**« Ma dette, je m'en bats l'œil »** voulait dire, très crûment, mais très précisément: « je m'en tape le cul par terre »!... Cette explication est-elle vraie?... C'est une autre paire de manches!

**« Une autre paire de manches »**

Au Moyen-Age, les manches de la cotte étaient le plus souvent amovibles, c.-à-d. qu'on devait les rattacher le matin au corps de l'habit en les recousant. Cette méthode vestimentaire avait un grand avantage: on pouvait changer les manches sans changer l'habit et on obtenait ainsi un habit différent.

On pouvait aussi les échanger, et il arrivait, dit-on, que les amoureux s'offrent mutuellement leurs manches en gage de bonne amitié. La mode continua quand les hommes portèrent des pourpoints aux manches très larges qui servaient de poches où l'on mettait mouchoirs, bourses et autres menus objets. On aurait presque pu y mettre quelqu'un! D'où:

**« Avoir quelqu'un dans sa manche »** et par la suite **« dans sa poche »**. Cela se disait d'une personne que l'on avait à son absolue discrétion, dont on pouvait disposer librement, comme de diverses choses contenues dans la manche.

D'où aussi l'expression: **« C'est dans la poche! »**

Toujours est-il que les élégants gardèrent longtemps dans un aiguillier pendu à leur ceinture le fil et les aiguilles nécessaires à l'inversion de cet élément de leur parure. Car des manches nouvelles fixées à un même habit pouvaient par leur ampleur ou leur couleur, le modifier complètement.

D'où l'emploi métaphorique de **« C'est une autre paire de manches »** pour: « C'est une chose toute différente ». En tout cas, si cette coutume revenait à la mode, avec la commodité actuelle des boutons-pressoirs et des fermetures-éclair, on pourrait facilement rafraîchir la formule! Ce serait:

**« De bon aloi ».**

« C'est de bon aloi » **entend-on souvent dire Maître Cappelovici au cours de jeux télévisés, pour signifier qu'une expression est correcte.**

Aloi est un vieux mot qui signifie alliage, d'un ancien verbe « aloier ». Ce fut un terme technique désignant le « titre égal de l'or et de l'argent » dans la fabrication des pièces de monnaie, c.-à-d. la proportion de métal précieux définie légalement. Ce qui a donné lieu à la locution:

**« Des espèces sonnantes et trébuchantes ».**

La première façon de vérifier l'aloi d'une pièce d'or était de la faire sonner sur un coin de table. Il fallait une oreille exercée et musicale, dont le papier-monnaie nous a privés depuis longtemps.

Une deuxième façon de vérifier cet « aloi » était la suivante: si cette « espèce sonnante » était neuve, elle devait de surcroît être « trébuchante », c.-à-d. faire le poids requis sur le « trébuchet ». C'était une petite balance fort juste et fort délicate, que le moindre poids faisa it trébucher. Les trébuchets étaient faits pour peser l'or, l'argent, les perles et les pierreries.

En fait, il était nécessaire que les pièces fassent un peu plus que le poids réglementaire: en frappant les monnaies, on leur donnait en effet un léger excès de poids qu'on appelait le trébuchant, afin que l'usure ne fasse que les ramener à leur poids exact.

Une espèce trébuchante est donc celle qui a encore le trébuchant et qui est donc neuve ou presque neuve. Aucun rapport donc avec la dévaluation qui fait trébucher la monnaie!

Voyons deux autres expressions:

**« Tirer au flanc » et « Fausser compagnie »**

Une armée, comme tout corps qui se respecte, possède un front et des flancs. Le front est naturellement l'endroit le plus chaud dans la bataille, celui où se produit le choc et où se précipitent les héroïques, les acharnés.

Les flancs sont généralement plus calmes, moins périlleux, l'endroit où il fait meilleur se tenir en attendant que les choses se tassent...

**« Tirer au flanc »** signifie donc se diriger subrepticement vers cette zone moins active.

D'ailleurs, le mot « se tirer » n'est pas précisément de formation argotique. Au 17e siècle, on disait « tirez » comme aujourd'hui, « tire-toi » ou « tirez-vous » pour « allez vous-en! ». On disait aussi très classiquement: « tirer de long » et « tirer au large », pour s'enfuir.

De là à ne plus vouloir faire partie d'un groupe et, comme on disait au XVe siècle: **« jouer à la fausse compagnie »**, il n'y a qu'un pas.

**« Fausser compagnie »**, c'est quitter un parti, trahir ceux avec qui on est associé. En effet, c'est l'idée de trahison que paraît contenir le verbe fausser, comme on « fausse » la monnaie.

Quant à l'alternative récente: « faire fausse compagnie », elle paraît construite d'après **« faire faux bond ». Par contre, la notion de « jeu » semble être demeurée en argot: « jouer les filles de l'air ».**

**En ce qui me concerne, c'est ce que je vais faire, en vous fixant rendez-vous dans notre prochaine revue...**

**(à suivre)** **Marcel DEVAUX**

---